

Les cultures agricoles intercalées dans les coupes de bois

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **53 (1902)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les cultures agricoles intercalées dans les coupes de bois.

L'idée d'utiliser le sol forestier, dès son déboisement jusqu'à la création d'un nouveau peuplement, pour la production de récoltes agricoles est déjà fort ancienne. Nous ne mentionnerons pas ici toutes les modifications de ce mode d'aménagement, modifications qui toutes avaient pour but de tirer parti de la couche de terre végétale accumulée durant l'existence du boisé pour en obtenir le plus de récoltes agricoles possible, puis, le sol étant épuisé, de le vouer de nouveau à la sylviculture. Tous ces systèmes, dont les plus connus, portent le nom de « sartage » et de « méthode par extirpation », ne s'accordant absolument pas avec un aménagement rationnel des forêts ont été abandonnés et ne se trouvent plus qu'en petite étendue et dans des localités reculées.

Un système plus récent, mais issu de la même idée, est d'utiliser le sol resté libre entre les lignes de plantons pour y obtenir, des produits agricoles, aussi longtemps que la fertilité du sol et l'ombre croissante que donnent les essences forestières le permettent, puis de le remettre complètement à sa destination principale: la production de bois.

Ce mode d'aménagement a eu un moment de grande vogue. Il a été prôné comme le système destiné à doubler la production de bois et à augmenter la population; on l'a introduit un peu partout, on en a usé et abusé, puis, des résultats fâcheux s'étant manifestés un courant contraire s'est produit, courant qui de nouveau a dépassé les justes limites. Des détracteurs acharnés sont allés jusqu'à prétendre que la suite inévitable de ce système serait « le manque de bois, les inondations, les incendies, la famine, le socialisme et le communisme ». (v. Klipstein)

• De ces controverses est née une application raisonnée et rationnelle de l'agriculture en forêt, et il est certain que ce mode de traitement a rendu et rend encore, dans certains cas, de bons services, aussi bien sous le rapport forestier que sous celui de l'économie nationale. Son importance tend cependant à diminuer, ce qui tient à l'amélioration des voies de communication, à l'extension de l'industrie et à la désertion des campagnes pour les villes,

et il ne paraît pas trop invraisemblable que dans un temps relativement rapproché, on ne s'en servira plus que dans quelques cas isolés, pour faciliter le reboisement de coupes rases, ou de clairières couvertes de broussailles.

On a essayé et recommandé une grande quantité de méthodes de reboisement à l'aide de l'agriculture. Ces méthodes différaient essentiellement au point de vue de la durée de l'utilisation agricole du sol, des plantes à cultiver, de la succession des récoltes et du mode de rajeunissement. De la comparaison et de l'expérimentation de ces différents systèmes, il s'en est formé un auquel on s'est plus spécialement arrêté et qui dans ses traits principaux a été introduit presque partout, où le mode d'aménagement en question a été pratiqué en grand et s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Ce système le voici :

L'exploitation se fait en automne et la vidange de la coupe s'opère aussi rapidement que possible, afin que l'on puisse déjà procéder à la location du terrain l'hiver de la même année. Les conditions portent que celui-ci doit être défriché complètement au printemps suivant. Admettons que la coupe se soit faite en automne 1900 et que le sol soit défoncé et prêt à la culture le 31 Mars 1901. Le propriétaire procède alors à la plantation des essences forestières par raies distantes de 1,50 m. (5') et en donnant aux plantons un écartement de 75 à 90 cm. (2,5 à 3'). Ceci fait, le locataire plante deux raies de pommes de terre entre les lignes de bois. Après cette première récolte, il sème du seigle ou de l'avoine qu'il moissonnera en automne 1902, après quoi il préparera de nouveau le terrain pour recevoir des pommes de terre au printemps 1903. Si le sol le permet on peut répéter deux fois de suite cette culture, soit en 1903 et 1904. Dès lors l'agriculture est exclue de la coupe et le sol est rendu exclusivement à la forêt.

Il est facile de comprendre que cette manière de procéder, qui représente l'idéal du système, parce que le jeune boisé profite dès la première année des réserves de terre végétale accumulées durant l'existence de l'ancien peuplement, ne pourra pas facilement être maintenue dans toute son ampleur. Il sera surtout difficile d'obtenir des locataires le défrichement complet de leurs

lots pour le temps prescrit, notamment s'il s'agit de surfaces un peu considérables. Ce système a donc été modifié de plusieurs manières pour tenir compte des exigences de la pratique, mais toujours on tâche de s'écarter le moins possible du type modèle.

Voici par exemple comment M. Walo de Greyerz à Lenzbourg pratiquait l'agriculture dans les forêts de son ressort. Celui-ci en fait usage depuis l'an 1850 et reboisait en moyenne une surface de 30 arpents (24 poses, ca. 11 ha) par an au moyen de l'agriculture. Les boisés en rajeunissement sont des taillis composés devant être transformés en futaie. Comme ils contiennent entre autre des chênes à écorcer, la vidange de la coupe commencée en automne ne doit être terminée que pour le 1^{er} Octobre. A cette date la location du terrain a lieu par parcelles de $\frac{1}{4}$ d'arpent (100 perches carrées, 9 a.) avec la condition de le défricher durant l'hiver. Au printemps le locataire cultive tout son lot en pommes de terre et le reboisement ne se fait pas encore cette année parce que le sol, très compacte de nature doit d'abord être complètement ameubli. Après cette première récolte il sème du seigle et au printemps suivant a lieu la plantation du nouveau peuplement, par raies de 1,50 m. d'écartement et de 90 cm. d'intervalle entre les plantons. Le seigle est naturellement un peu endommagé par cette culture, mais comme ceci est prévu par les conditions, il n'en résulte pas de désagréments pour le propriétaire. Les dégâts sont du reste assez peu considérables. Après la moisson le terrain est préparé pour être cultivé en pomme de terre pour la seconde fois.

Le printemps qui suit la dernière récolte agricole le propriétaire fait semer des pins dans la plantation. En jettant à chaque pas sur le terrain ameubli une pincée de 8 à 12 grains qu'on ne recouvre pas autrement qu'en y posant le pied; on obtient quasi un semis par plaques à 1 m. d'intervalle environ. Le but de cette opération est de former aussi vite que possible le couvert complet et d'obtenir de bonne heure, de bons produits d'éclaircie. La consommation de la graine est d'environ de 2 kg. à l'ha.

Les cas où l'idée d'introduire l'agriculture en forêt se présentera à l'esprit de l'aménagiste peuvent être différents. Il peut y être conduit soit par des motifs entièrement forestiers, soit par

des motifs d'économie nationale. Il se peut aussi que les deux cas se trouvent réunis et c'est alors que le système en question offrira le plus d'avantages. Non seulement on pourra alors obtenir les réformes désirées quant au traitement de la forêt, mais encore ces réformes au lieu de coûter, rapporteront-elles un revenu, qui en entrant en compte comme le premier du nouveau boisé, augmentera considérablement la rente représentée par celui-ci.

Il est évident que pour obtenir un changement radical, soit dans les essences, soit dans le mode de traitement, ou pour reboiser un terrain sur lequel la crue luxuriante des mauvaises herbes menacerait les cultures ou encore lorsqu'il s'agit de repeupler des clairières couvertes de broussailles ou de mort-bois et dont le sol est enchevêtré de racines, un défoncement complet est le moyen le plus sûr d'arriver au but. Quand il y a bénéfice pour le propriétaire par l'obtention de quelques récoltes agricoles sur ce terrain, sans que cela nuise au jeune boisé, il faut avouer que ce système est bien séduisant, surtout quand on peut se dire que par là on facilite encore l'existence à de nombreuses familles pauvres vivant au jour le jour et ne possédant pas de bien-fonds. Ceci considéré on comprend que le mode de traitement qui nous occupe ait trouvé de chauds partisans, de vifs admirateurs, parmi des hommes qui, désireux du bien des forêts à eux confiées en même temps que de celui de leurs concitoyens infortunés ne craignaient pas, pour obtenir d'aussi beaux succès, le surcroît d'ouvrage et de soucis qu'entraîne toujours une culture aussi intensive.

Mais la grande question est de pouvoir obtenir ces avantages sans inconvénient pour la forêt, et c'est là le point sensible de tout le système, l'écueil contre lequel ont sombré de nombreux essais faits dans des conditions défavorables ou d'une manière fautive, la pierre d'achoppement enfin, à laquelle se sont heurtés bien des forestiers craintifs et auxquels les résultats vraiment désastreux, qui n'ont que trop souvent été la suite d'expériences mal entendues, semblaient donner raison. Et en vérité en partant du point de vue purement forestier, dès que nous nous apercevrons que ce système entraîne des dommages réels pour nos forêts, il nous faut, nonobstant tous les avantages qu'il pourrait présenter

ailleurs, le rejeter sans hésiter, le condamner sans merci et le bannir à jamais de notre domaine.

Or des expériences faites depuis nombre d'années ont prouvé de la manière la plus positive qu'il est des cas où la réunion de l'agriculture et de la sylviculture peut avoir lieu non seulement sans préjudice pour la dernière, mais encore à son avantage. Le tout est de trouver les conditions favorables à la marche simultanée de ces deux cultures, conditions qui ne se trouvent que rarement toutes remplies, et dès lors d'exclure rigoureusement et impitoyablement l'agriculture de la forêt, dans tous les cas où ces exigences ne seraient pas satisfaites.

L'agriculture en forêt exclu la fumure du terrain; elle n'utilise que les substances fertilisantes qui se trouvent déjà sur le lieu de consommation ou celles qui, comme les mauvaises herbes, s'y forment durant la culture. C'est du reste précisément en quoi, au point de vue de l'agriculture, consiste le grand avantage de ce système; mais dès lors il est évident qu'on ne pourra lui vouer que les sols, assez bons et assez fertiles par eux mêmes pour pouvoir impunément subir cet appauvrissement; et c'est là la question la plus délicate à résoudre avant que d'ouvrir les coupes à l'agriculture ou pour fixer la durée de celle-ci. Avant tout le sol doit donc être riche et fertile. Il ne doit pas être trop mélangé de pierres et de gravier, ce qui rendrait le défonçage trop onéreux. Un sol humide et marécageux ne vaut rien non plus, à moins qu'il ne soit préalablement assaini par des fossés. Les terrains argileux et compactes donnent de bonnes récoltes agricoles, mais doivent être défrichés en automne, afin que le gel et le dégel finissent de les ameublir. Le meilleur sol et le plus agréable à cultiver est une argile fertile mélangée de sable, ou une marne pas trop compacte.

Les plantes agricoles font de plus grandes prétentions au climat, notamment à la chaleur, que les essences forestières. L'agriculture ne pourra donc avoir de succès que dans les positions climatologiquement favorables à ces dernières.

Sur des pentes, le dénudement complet et le défrichement du sol, a pour suite l'enlèvement de la terre végétale par la pluie. Il ne peut donc pas être question ici d'agriculture; celle-ci doit être réservée aux terrains complètement ou à peu près plats.

Dans toutes les localités où le rajeunissement naturel par coupes successives est indiqué et doit être maintenu pour une raison ou pour une autre, l'agriculture en forêt, qui ne s'accorde qu'avec le système des coupes rases et du repeuplement artificiel, ne peut être introduite. On peut cependant fort bien laisser subsister dans les coupes des baliveaux que l'on veut faire atteindre une seconde révolution. Ceci rend la culture agricole un peu plus pénible et moins productive, mais non pas impossible. Le rajeunissement par semis est à rejeter. Il a l'inconvénient de favoriser une trop longue durée de l'agriculture. Car en prolongeant celle-ci jusqu'à ce que les jeunes plants aient pris le dessus, le sol aura généralement souffert; d'autre part, en l'interrompant avant cette époque on perd un de ses plus grands avantages, savoir la destruction des mauvaises herbes aussi longtemps qu'elle peuvent nuire aux jeunes plantes. En outre les semis sont facilement déchaussés par le gel dans des terrains ameublés. — Les plantons doivent être forts et robustes, surtout pour ce qui concerne les feuillus, qui doivent être repiqués, (âgés de 5 à 7 ans) et avoir une hauteur d'au moins 60 à 90 cm. En négligeant ceci on expose les plantations à de grands dommages occasionnés soit par les locataires en cultivant leur terrain, soit par les vers blancs. Quant aux résineux, que l'on distingue bien en toute saison, on peut se contenter de bons plantons de dimensions ordinaires.

Enfin pour que l'agriculture en forêt réponde à un besoin senti par la population et devienne ainsi un bienfait pour elle en même temps qu'un revenu important pour le propriétaire, il faut que la forêt soit voisine de localités fortement peuplées. Le sol à l'usage de l'agriculture doit être rare et ne pas suffire aux besoins, sinon la population ne voudrait pas aller défricher les coupes probablement plus éloignées et demandant davantage de travail que les champs. —

Les avantages des cultures agricoles intercalées dans les coupes de bois sont:

1^o La facilité du reboisement. Les travaux nécessaires pour obtenir des récoltes agricoles provoquent un ameublissement profond et complet du sol, ce qui ne facilite pas seulement la plantation du nouveau boisé mais assure encore sa réussite. Il

est certain qu'une préparation du sol intense et appropriée aux circonstances locales, a la plus grande part à la réussite des cultures forestières. Plus le sol est dur et compacte, plus les avantages de l'agriculture se feront sentir. — Le reboisement revient naturellement à meilleur marché dans un sol ameubli de la sorte, que s'il faut planter dans un sol non défriché. Il y aurait donc dans le défonçage avantage pécuniaire même si l'on ne retirait aucun loyer du terrain. — L'accroissement de la plantation sera plus fort, du moins durant les premières années, et aussi longtemps que les racines se trouvent dans le terrain ameubli et sa réussite est encore favorisée par l'extirpation des mauvaises herbes qui souvent entravent la crue des plantons. Cette opération se fait sans frais pour le propriétaire, grâce à la culture agricole. En admettant que la croissance plus active des premières années, cesse à mesure que les racines atteignent le sol non remué, il n'en est pas moins vrai que ces plantons auront une avance sur d'autres, plantés dans un terrain ordinaire. Ils auront et plus vigoureux, ce qui ne sera certes pas à dédaigner dans les expositions sujettes aux gelées tardives, ou dans un terrain où surtout d'avantages de racines et de radicelles, seront plus forts les mauvaises herbes et les bois blancs se propagent avec abondance. — Il est aussi très facile d'établir des pépinières volantes dans les coupes abandonnées à l'agriculture, car le défonçage est déjà fait. —

C. B.

(A suivre.)



Affaires de la Société.

Réunion de la Société des forestiers suisses, à Liestal, en 1902.

Le Comité local a été composé de la façon suivante :

Président, M. le conseiller d'Etat Rebmann, directeur du Département de l'Intérieur ; vice-président, M. Müller, forestier cantonal ; membres, MM. le Dr A. Grieder, conseiller d'Etat ; J. Stutz, conseiller aux Etats ; A. Brüderlin et E. Erb, conseillers communaux ; A. Garonne, inspecteur des forêts, à Liestal.